On est entré secrètement : devinez *qui*. (Il y a ellipse : devinez *qui est entré*). *A qui mieux mieux*.

REMARQUE VIII. *Que*, employé comme complément indirect et au neutre, tient souvent lieu du conjonctif *lequel* précédé d'une préposition indiquant le temps ou la manière. *Ex.* :

Du temps *que* les bêtes parlaient. (LA FONTAINE.

« Au moment *que* j'ouvre la bouche... » (BOSSUET.)

REMARQUE IX. *Que* entre dans diverses autres locutions elliptiques, comme neutre et avec le sens :

1° de *quoi*. *Ex.* : je ne sais *que* faire ni *que* dire ; je n'en ai *que* faire ;

2° de *quoi que ce soit qui* ou *que*. *Ex.* : fais ce que dois, advienne *que* pourra ; coûte *que* coûte ; vaille *que* vaille.

REMARQUE X. *Ce qui, ce que* forment des locutions conjonctives du genre neutre. Dans *ce qui, qui* fait fonction de sujet ; dans *ce que*, avec le verbe *être* et quelques verbes pris impersonnellement, *que* joue le rôle tantôt d'attribut, tantôt de complément. *Ex.* :

1° attribut :

Vous êtes aujourd'hui *ce qu'*autrefois je fus.
(CORNEILLE.)

2° complément (avec ellipse) :

Croyez-en *ce qu'*il vous plaira (*sous-entendu :* de croire).

§ **255**. *Quoi* est un pronom neutre, qui est interrogatif dans le sens de *quelle chose*, et conjonctif dans le sens de *laquelle chose*.

1° Dans les interrogations directes ou indirectes, *quoi* est ordinairement complément. *Ex.* : *De quoi* est-ce que vous parlez ? *A quoi* est-ce que vous pensez ? Dites-moi *en quoi* je puis vous servir.

Il n'est sujet que dans certaines phrases elliptiques. *Ex.* :

Quoi de nouveau ? (*qu'y a-t-il* de nouveau ?)

Il entre, avec le verbe *savoir*, dans une locution fréquente qui peut s'employer substantivement : *je ne sais quoi*. *Ex.* :

« Il devient *un je ne sais quoi* qui n'a de nom dans aucune langue. » (BOSSUET.)

Il s'emploie isolément comme interrogation ou exclamation. *Ex.* : *quoi?* (Qu'y a-t-il). *Quoi! Eh quoi! Quoi donc!*

2° Comme conjonctif, *quoi* est toujours complément. *Ex.* :

Voilà *ce sur quoi* l'on a tant disputé.
(*Dict. Acad.*)

Il s'emploie quelquefois avec ellipse d'un substantif qui devrait lui servir d'antécédent. *Ex.* : donnez-moi *de quoi* écrire. — Avoir *de quoi* vivre ; et, avec ellipse du verbe : Avoir *de quoi*.

Enfin, suivi de *que*, il équivaut à *quelque chose que*. *Ex.* : *quoi que* vous disiez. Il s'écrit alors en deux mots et ne doit pas être confondu avec la conjonction *quoique*. *Ex.* : *quoique* vous disiez de bonnes choses.

§ **256**. Il faut éviter les équivoques dans l'emploi des pronoms conjonctifs **qui, que, dont,** etc.

1° Pour cela, on doit rapprocher ces pronoms autant que possible de leur antécédent. *Ex.* : il y a *dans l'histoire des faits* qu'on ne doit pas oublier (*et non* : il y a *des faits dans l'histoire* qu'on ne doit pas oublier).

Mais s'il n'y a pas d'ambiguïté à craindre, l'antécédent peut être éloigné du conjonctif, surtout en poésie. *Ex.* :

Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure.
(LA FONTAINE.)

2° On peut encore, pour éviter les équivoques, remplacer *qui, dont, à qui*, par *lequel, duquel, auquel, laquelle, lesquels*, etc. *Ex.* : Au lieu de : *la femme du voisin, à qui j'ai parlé hier*, il faut dire, selon le sens : *auquel j'ai parlé*, ou *à laquelle* j'ai parlé.

REMARQUE I. — Les conjonctifs *qui* et *lequel* se mettent toujours en tête des propositions incidentes, à moins qu'ils ne servent de complément à un substantif précédé d'une préposition ; dans ce dernier cas, ils se mettent après la préposition et le substantif. *Ex.:*

Le général *sous les ordres de qui* (ou *duquel*) vous servez.

REMARQUE II. — *Lequel,* comme *qui,* est à la fois interrogatif et conjonctif. Employé interrogativement, *lequel* se prend comme sujet, comme complément direct et comme complément indirect (après les prépositions *dans, pour, vers, sur,* etc.). *Ex.: Lequel* est venu ? *lequel* avez-vous vu ? *Pour lequel* s'est-il prononcé ?

REMARQUE III. Comme conjonctif, *lequel* fait plus souvent fonction de complément indirect (avec les prépositions qui viennent d'être indiquées) que de sujet et surtout de complément direct. Il s'emploie comme sujet dans le style soutenu. *Ex.:*

« L'éloquence est un don de l'âme, *lequel* nous rend maître du cœur et de l'esprit des autres. » (LA BRUYÈRE.)

§ **257**. *Qui,* employé comme complément indirect et précédé d'une préposition (*à qui, pour qui, en qui,* etc.), ne se dit que des personnes. *Ex.:* j'ai vu l'homme *à qui* vous avez parlé.

Quand on parle des animaux ou des choses (à moins qu'elles ne soient personnifiées), on emploie les pronoms *lequel, laquelle,* etc., précédés d'une préposition. *Ex.:* les travaux *auxquels* vous êtes adonné ; mais on peut aussi employer ces pronoms quand on parle des personnes. *Ex.* les maîtres *auxquels* est confiée votre éducation.

§ **258**. *Dont* marque le complément qu'exprime la préposition *de,* précédant les pronoms *qui, lequel, laquelle, quoi,* etc. (à tous les genres et à tous les nombres). Mais, à la différence des locutions *de qui, duquel, de quoi,* etc., il est exclusivement conjonctif. *Ex.:*

« Les maux *dont* la vie humaine n'est jamais exempte. »
(BOSSUET.)

Dont est toujours le premier mot de la proposition incidente formée par ce pronom. *Ex.:* un homme *dont la destinée* est enviable, *dont* on peut envier *la destinée.* C'est une situation *dont* il est digne. C'est la personne *dont* cela dépend.

§ **259**. Après les verbes qui indiquent *extraction, descendance,* ou bien *sortie,* on emploie les conjonctifs *dont* ou *d'où :*

1° On met *dont* pour marquer l'*extraction,* la *descendance. Ex.:* les ancêtres *dont* il est descendu ; le sang *dont* il sort (*sang* a ici le sens de *famille*).

2° On emploie *d'où* pour indiquer l'action de sortir. *Ex.:* la ville *d'où* je viens ; la maison d'*où* je sors.

REMARQUE. On pourrait dire : « la maison *dont* je sors », si le mot *maison* était pris au sens figuré (*race, famille*).

§ **260**. La locution *d'où* n'est pas la seule dans laquelle l'adverbe *où* (comme on l'a vu § 72, REM. II) fasse office de pronom conjonctif et remplace *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles,* précédés d'une préposition. On peut dire aussi : L'honneur *où j'aspire,* pour *auquel.* Molière a dit :

Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon *où* l'on dîne.

5° DES PRONOMS INDÉFINIS.

§ **261**. Le pronon indéfini **on** est du masculin, à moins qu'il ne désigne une femme. *Ex.: on* n'est pas plus *insolent* que cet homme ; *on* n'est pas plus *pieuse* que cette femme.

On est toujours du singulier, bien qu'il puisse se rapporter à plusieurs personnes et avoir un attribut au pluriel. *Ex.:*

Vous, Narcisse, approchez, et vous, *qu'on* se retire.
(RACINE.)

De tous vos façonniers *on* n'est pas *les esclaves.*
(MOLIÈRE.)

REMARQUE I. Par euphonie on dit *l'on*, au lieu de *on*, après une voyelle.

REMARQUE II. Ce pronom entre dans la formation des substantifs composés : *le qu'en dira-t-on, les on-dit.*

§ **262.** On a vu (§ 208, 3) que *chaque* est un adjectif, qui doit toujours être suivi d'un nom. Quand on veut mettre ce nom, cet adjectif doit être remplacé par le pronom **chacun** (formé de *chaque* et de *un*). *Ex.* : ces volumes coûtent cinq francs *chacun.*

§ **263.** Lorsque le pronom *chacun* est sujet de la phrase, et que le verbe est au singulier, il est suivi de l'adjectif possessif *son, sa, ses. Ex.* : *chacun* a *son* goût.

Il en est de même lorsque le pronom *chacun* suit le complément direct du verbe et s'y rattache. *Ex.* : il faut mettre ces livres *chacun à sa* place.

§ **264.** Mais lorsque ce pronom vient, comme apposition, après un sujet et un verbe au pluriel, il peut être suivi du pronom possessif *leur* ou de *son, sa, ses* :

1° Il est suivi de l'adjectif possessif au pluriel (*leur*), quand la première partie de la phrase n'offre pas un sens complet, ce qui arrive quand *chacun* précède un complément direct. *Ex.* : ils ont apporté *chacun leur offrande.*

« Les langues ont *chacune leurs* bizarreries. »
(BOILEAU.)

2° Il est suivi de l'adjectif possessif au singulier (*ses*), quand la première partie de la phrase offre un sens complet, ce qui arrive quand *chacun* précède un complément indirect. *Ex.* :

« Le vainqueur et le vaincu se retiraient *chacun* dans *sa* ville. » (MONTESQUIEU.)

§ **265.** *Chacun* devient un substantif dans la locution familière et aujourd'hui peu usitée *un chacun.*

§ **266.** Il faut noter la corrélation de quelques adjectifs et de quelques pronoms indéfinis. *Ex.* :

ADJECTIFS	PRONOMS
INDÉFINIS.	
Quelque. — *Voyez* § 208 8.	**Quelqu'un**, pluriel : **quelques-uns.**
Autre. — *Voy.* § 208, 1 *bis.*	**Autrui.**
Quelconque. — *Voyez* § 208, 9.	**Quiconque**, pronom indéfini qui peut être le sujet de deux propositions, ou le complément de l'une et le sujet de l'autre. *Ex.* : *Quiconque* est loup agisse en loup. (LA FONTAINE.) « C'était une ancienne coutume des Romains d'accorder toujours leurs secours à *quiconque* venait les implorer. » (MONTESQUIEU.)
L'un et l'autre. — *Voyez* § 208, 1 *bis.*	**L'un l'autre.**

§ **266** *bis. Personne*, comme pronom indéfini (§ 74, REM. I), est du masculin et n'a pas de pluriel. *Ex.* : *Personne* n'est *venu.* — Il s'emploie avec une négation (§ 388), avec une interrogation, ou après la conjonction *si. Ex.* : Croyez-vous que *personne* vienne? Si *personne* vient...

§ **267.** 1. **Rien** est un pronom indéfini qui signifie proprement *quelque chose* (Voyez § 74). *Ex.* :

Sans vous *rien* demander, sans *rien* oser prétendre. (RACINE.)

2. Avec une négation, *rien* équivaut à *nulle* chose et devient comme un substantif masculin. *Ex.* :

« Dans le siècle où nous sommes, on ne donne *rien* pour *rien.* » (MOLIÈRE.)

Cela ne sert *à rien*, ne sert *de rien*.

Rien n'est beau *que* le vrai. (BOILEAU.)

En ce sens, ce pronom ne s'emploie sans négation qu'après une interrogation, mais il y a ellipse d'une négation. *Ex.:*

Qu'avez-vous à répondre? — *Rien*.

3. C'est un véritable substantif quand il a le sens de *peu de chose, chose de nul prix. Ex.:* il vit content de *rien;* il a eu cela pour *rien*.

L'amour de ce *rien* qu'on nomme renommée. (BOILEAU.)

4. Aux locutions déjà signalées, il faut joindre celle-ci, où *rien* a encore le sens négatif :

Cet homme ne m'est *rien* (n'est ni mon parent ni mon ami).

Cet homme ne m'est *rien* (je ne m'intéresse pas à lui).

Comme si de *rien* n'était.

COMPLÉMENTS DES PRONOMS.

§ **268.** Comme le nom dont il tient la place, le pronom peut avoir des compléments. *Ex.:* quelqu'un *de nous*. Qui *de nous* n'a pas de défauts? chacun *de nous* doit chercher à corriger les siens et pardonner à ceux d'*autrui* (*de nous* est complément de *qui* et de *chacun; d'autrui* est complément de *ceux*).

CHAPITRE VI.

SYNTAXE DU VERBE

1° DU VERBE, DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT.

1. *Du verbe et du sujet.*

§ **269.** Tout verbe à un mode personnel, excepté au mode impératif, a un sujet (nom ou pronom), exprimé ou sous-entendu.

REMARQUE I. Le même sujet peut, par ellipse, servir pour plusieurs verbes. *Ex.:*

« L'impertinent rebute, aigrit, irrite, offense. »
(LA BRUYÈRE.)

REMARQUE II. Le verbe peut être omis, par ellipse, dans une proposition subordonnée. *Ex.:* aimez votre prochain comme vous-même, *c'est-à-dire* comme vous vous aimez vous-même.

REMARQUE III. Le sujet se met généralement avant le verbe ; mais par *inversion* (*Voyez* § 170), il se met quelquefois après. L'inversion est fréquente en poésie et dans le style oratoire. *Ex. :*

. . . . . Allons briser ce foudre ridicule,
Dont *arme* un bois pourri *ce peuple trop crédule.*
(CORNEILLE.)

« Du creux de leur tombeau *sortira cette voix* qui foudroie toutes les grandeurs. » (BOSSUET.)

L'inversion est de règle, même en prose, dans les phrases interrogatives et après une citation. *Ex. :*

Partirons-nous bientôt ? *demanda-t-il.*

Dans les interrogations, le sujet se met quelquefois avant le verbe; mais ce sujet est répété par un pronom placé après (*Voyez* § 233).

2. *Du verbe et de l'attribut.*

§ **270.** Nous avons distingué (§ 159) le verbe *être* et les verbes *attributifs*, c'est-à-dire ceux qui contiennent le verbe *être* et l'attribut.

Il faut remarquer que quelques verbes attributifs peuvent, comme le verbe *être*, unir l'attribut au sujet. De ce nombre sont les verbes *paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, vivre. Ex. :* il me *paraît* (ou *il me semble*) plus